

FOSSESMag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021

www.ville-fosses95.fr



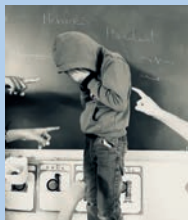
OCTOBRE ROSE

PAGE 5



GROS PLAN SUR
Manuel de civilités

10-11



ENFANCE JEUNESSE
En vert contre le
harcèlement scolaire

13



ÉVÈNEMENT
11 et 12 décembre

20

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

NOVEMBRE 2021

Du 15 au 25 novembre

Exposition *Non au harcèlement en mairie* (voir p. 13)

Jeudi 18

Conseil de maison
au centre social Agora

Jeudi 18

Thé de la santé sur le sommeil
au Bouquet d'automne (voir p.6)

Jeudi 18

Journée internationale contre le harcèlement scolaire (voir p. 13)

Samedi 20

Soirée *Back to Life* de Let's Dance
à l'Espace Germinal (voir p. 7)

22 au 26

Expo sur les violences faites aux femmes
au centre social Agora (voir p. 9)

Mercredi 24

Quizz musical
au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Mercredi 24

Conseil municipal
à l'hôtel de ville à 20h

Mercredi 24

Théâtre *À tir d'elles*
au centre social Agora (voir p. 9)

Jeudi 25

Ciné-débat *L'Événement*
au cinéma de l'Ysieux (voir p. 9)

Vendredi 26

Café des rencontres
au centre social Agora (voir p. 9)

Vendredi 26

Atelier généalogie
au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Vendredi 26

Cirque *Le Puits*
à l'Espace Germinal (voir p. 14)

Mardi 30

Assemblée générale de l'UNRPA
à l'Espace Germinal (voir p. 8)

DÉCEMBRE 2021

Mercredi 1^{er}

Thé dansant
à l'Espace Germinal (voir p. 6)

Vendredi 3

Conférence *Parlons séparation*
au centre social Agora (voir p. 8)

Vendredi 3

Danse *Itmahrag*
à l'Espace Germinal (voir p. 14)

Samedi 4

Journée adhésions de l'UNRPA
au centre social Agora (voir p. 8)

Samedi 4

Les 12 heures du Téléthon avec Fosses Escrime : initiation, jeux, buvette... Passe sanitaire obligatoire au gymnase Cathy Fleury (de 14h à 2h du matin)

7 au 10

Distribution des colis de fêtes aux seniors (voir p. 17)

Mardi 7

Théâtre *Désobéir*
à l'Espace Germinal (voir p. 15)

Mercredi 8

Atelier *Tous issus de l'immigration !*
à l'Espace Germinal (voir p. 15)

Jeudi 9

Conférence-concert
au centre social Agora (voir p. 8)

Samedi 11

Soirée-jeux *Dehors les mêmes !*
à la ludo-médiathèque (voir p. 7)

11 et 12

Marché de Noël à l'Espace Germinal (voir p. 20)

Mercredi 15

Noël au Pôle devant et dans la ludo-médiathèque (voir p. 18)

Mercredi 15

Conseil municipal
à l'hôtel de ville à 20h

Jeudi 16

Théâtre *La Mécanique du Hasard*
à l'Espace Germinal (voir p. 15)

Samedi 18

Conterie musicale à la ludo-médiathèque (voir p. 7)

Samedi 18

Concert de Noël de l'EMMD
à l'église Ste Thérèse (voir p. 7)

Mercredi 22

Séance de Noël au cinéma de l'Ysieux avec l'Agora (voir p. 8)

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page **facebook** :
VilledeFosses

et sur **YouTube** :
Ville de Fosses



FOSSESMAG

Novembre-Décembre 2021 - 45^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ;
jeudi : 14h30 à 19h45.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, MC, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 88 47 74 86
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

Fosses en habit de fêtes !

Le 23 novembre Fosses se pare de décorations lumineuses aux ronds-points du cinéma, du Poteau de Marly et du village et, comme l'an dernier, d'un sapin géant sur la place du 19-Mars-1962. Vous y trouverez aussi un dispositif rigolo pour les photos souvenirs !

Décorations responsables

Vous pourrez également admirer sur l'avenue de la Haute-Grève les sapins fabriqués par les services techniques à partir de palettes en bois et peints par les Draggkids et les Demsénous, les plus grands de l'accueil de loisirs !



→ Les sapins taillés par les agents des services techniques dans des palettes en bois, ont été peints par les enfants du centre de loisirs.

Dans les écoles des sapins en volume, toujours créés à partir de palettes recyclées, sont installés. Ils ont été également fabriqués par les agents des services techniques. Les écoliers des accueils périscolaires les ont décorés avec l'aide des animateurs.



→ Sapins en fin de montage à l'atelier des services techniques, en avril dernier ! Ce modèle en volume est destiné aux écoles.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à créer ces décorations. Cela permet de revaloriser des matériaux et d'éviter l'achat de sapins. Créativité, réemploi, économies !

Cadeaux pour petits et grands

Outre le colis gourmand pour les aînés, distribué au Bouquet d'automne (voir p. 17), la municipalité offre également chaque année un cadeau à tous les élèves de maternelle. Il est remis par le Père Noël en personne entre le 6 et le 17 décembre.

Édito



© DR

“ PROJETONS-NOUS DANS UN FUTUR
DAVANTAGE ÉCLAIRÉ, AVEC CONFIANCE
ET SOLIDARITÉ. ”

O n pensait l'année 2020 singulière et 2021 l'est tout autant. Elle touche à sa fin et cette période laissera dans nos mémoires le souvenir de profonds bouleversements économiques, sociaux, qui ont impacté notre relation aux autres, notre organisation du travail, notre façon de transmettre, de partager, d'enseigner ou encore de se former... Chacun a dû s'adapter en permanence et cette année a été éprouvante à bien des égards.

Voilà pourquoi ce dernier trimestre est à nouveau très attendu : nous avons besoin de nous retrouver, tous encore plus proches, pour vivre une petite parenthèse enchantée, ou tout au moins illuminée ! Se ressourcer autour d'animations festives pour toute la famille, entourer nos seniors pour un thé très « dansant », déambuler au marché de Noël ou dans les soirées « germinalesques » pour festoyer avec un menu 100 % culturel où cirque, théâtre et danse nous régaleront.

Projetons-nous dans un futur davantage éclairé, avec confiance et solidarité. Rappelons-nous les bases du

vivre-ensemble parfois laissées de côté, happés que nous sommes par un quotidien envahissant. Alors, oui, trions nos déchets, participons ensemble à rendre notre ville belle et propre... Soyons des citoyens engagés, pensons aux autres et évitons de leur infliger ce que nous ne souhaitons pas pour nous mêmes. Engageons-nous pour lutter contre les pollutions, qu'elles soient visuelles, auditives, soyons à l'écoute, bienveillants pour garantir à tous une ville où il fait bon vivre.

Pour nous aider à traverser cette période avec chaleur, Fosses s'illuminera à partir du 23 novembre. Les festivités de fin d'année seront l'occasion de vous retrouver et c'est avec hâte que j'espère vous croiser au détour d'une rue, près d'une école, d'un équipement sportif, chez un de nos artisans ou encore lors d'un événement festif.

Les élus et les services se joignent à moi pour vous souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année, et surtout, de beaux projets à rêver ensemble.

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

→ Légende de couverture : Une mairie toute de rose illuminée durant le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Octobre Rose met l'accent sur la prévention et le dépistage de ce cancer qui touche 1 femme sur 8, mais aussi aide à la recherche médicale.



Lundi 4 octobre

Une séance sur la diététique dédiée aux seniors, suivie d'un atelier cuisine, a réuni une dizaine de participantes au centre social Agora dans le cadre de la Semaine Bleue. Un chef les a guidées pour cuisiner le repas qui a ensuite été dégusté.



AVANT

Mardi 19

L'entretien du cimetière mobilise les équipes espaces verts et propreté réunies pour un grand nettoyage avant la Toussaint. Le grand cimetière (n°3) a été fait la semaine précédente. Les deux anciens sont aussi désherbés avec binettes, râteaux, brouettes et huile de coude. Zéro phyto oblige !



APRÈS



Mardi 12

Réunion de rue en fin de journée sur l'avenue Debussy, suite à des demandes de riverains pour sécuriser la voie et ralentir la circulation. Patrick Muller, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme, aux travaux et à la qualité des espaces publics, et Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué à la gestion urbaine et citoyenne de proximité et à la tranquillité publique, échantent avec les habitants présents pour concevoir ensemble un aménagement adéquat.



Mercredi 20

De 17h à 20h, l'équipe de la série « FiXion » accueille les personnes qui souhaitent participer au tournage d'un épisode à Fosses entre les 19 et 21 novembre 2021. Jouer devant la caméra ou prêter main forte aux techniciens, au réalisateur, à la scripte... de nombreux rôles sont à disposition des habitants dans ce projet porté par le cinéma de l'Ysieux et l'agglomération Roissy Pays de France.



© Fosses Escrime

Vendredi 29

Initiation à l'escrime au gymnase Cathy Fleury avec Fosses'Escrime, dans le cadre de la semaine Découvrons nos associations proposée aux familles qui fréquentent le centre social Agora.

Octobre Rose

Samedi 16 octobre

Pause bienvenue pour une photo de groupe au village.



Une centaine de personnes en rose se sont retrouvées sur la place du 19-Mars-1962 et, après un échauffement conduit par Fit Move Body, ont entamé la Rando Rose de 6 km menée par Les Marcheurs de Fosses. Quinze minutes plus tard, la chenille rose était sur le Chemin de Beaumont.

Remontée par le chemin de la Tuillerie, à travers prés, bois et jardins familiaux.



Place à la zumba, avec Fouad de l'Écam, après 6 km de marche !



Les dons pour la Ligue sont conséquents : 542 €, dont 87 € grâce à la vente de badges customisés sur les thèmes de la lutte contre le cancer du sein, de la recherche et de la prévention.



À VOIR, À FAIRE



En cette fin d'année, il y a toujours de l'activité au Bouquet d'automne. La fréquentation du foyer est maintenant limitée à 14 personnes en même temps, avec le port du masque obligatoire en dehors du déjeuner (à réserver une semaine à l'avance). Pour les sorties aussi, le nombre de places est limité et l'inscription préalable obligatoire. Programme complet disponible au foyer ou par courriel.

Fossatussien.ne.s de 65 ans et plus, n'oubliez pas de venir chercher votre colis de fin d'année (voir p. 17) !

Thé de la santé : le sommeil

L'infirmière du centre de santé anime un thé de la santé autour du sommeil le jeudi 18 novembre à 14h.



La musique en séries



Florence vous propose un quizz pour reconnaître les musiques des séries télévisées. Oreilles et mémoire au rendez-vous le mercredi 24 novembre à 13h30 !

Gym douce



Cette activité adaptée aux seniors a repris fin octobre avec Karima, coach de l'association Fit Move Body. Il reste quelques places. Séance le lundi matin de 9h à 10h30 dans la salle de danse de l'EMMD. Tarif : 110 € l'année. Une séance d'essai gratuite est possible, sur inscription au foyer.

Généalogie

Les retrouvailles mensuelles autour de vos ancêtres, c'est le vendredi 26 novembre et le vendredi 17 décembre.

Sortie gourmande

Lundi 6 décembre, le foyer vous emmène à Compiègne (Oise) pour un déjeuner Chez Fouillette (menu à 18,90 €) puis visite de la brasserie Saint-Médard avec dégustation de bière (5 €). Nombre de places limité, paiement à l'inscription au foyer.

Ateliers

Les ateliers créatifs (lundi après-midi) et informatiques (lundi et mercredi matin) fonctionnent pendant l'année scolaire et sont donc suspendus à compter du 20 décembre. Reprise début janvier. Les tricoteuses tricotent sans relâche, tous les mardis à partir de 14h.

» Foyer Bouquet d'automne, place Taslima-Nasreen (accès par l'avenue de la Haute-Grève ou par l'allée Gisèle-Halimi). Tél. : 01 34 72 72 72. Courriel : bmercuri@mairiefosses.fr

Thé dansant

Les personnes qui se sont inscrites avant le 12 novembre se retrouveront au thé dansant le 1^{er} décembre à l'Espace Germinal à partir de 13h30.



PATINOIRE INTERCOMMUNALE

Apprendre à patiner

Avec le dispositif *Jardin des glaces* de la patinoire de Garges-lès-Gonesse, vos enfants peuvent apprendre à patiner gratuitement chaque dimanche de 9h30 à 11h30 (il suffit de s'acquitter du prix d'entrée). Unique patinoire à l'Est du Val d'Oise, la patinoire de Garges-lès-Gonesse accueille petits et grands pour la pratique des sports de glisse. Des soirées à thèmes sont régulièrement organisées.

» Patinoire intercommunale, 2 allée Jules-Ferry, 95140 Garges-lès-Gonesse. Tél. : 01 39 86 36 92. Voir aussi le site www.roissypaysdefrance.fr.



© Stocklib_Denis Raev

ARCHÉA-CINÉMA

Atelier « mash-up »

Un *mash-up* est une œuvre qui mélange deux ou plusieurs genres *a priori* éloignés, ici l'archéologie et le cinéma. En partenariat avec le cinéma de l'Ysieux, le musée Archéa propose un atelier parents-enfants (à partir de 8 ans) le samedi 4 décembre de 14h30 à 16h30. Il s'agit de monter en famille un petit film avec les collections archéologiques du musée sur une table de mixage. Avant ou après, on visite le musée. Les grands-parents sont bienvenus, et même les adultes sans enfants ! Tarif : 5 € par personne.

» Archéa, 56 rue de Paris. 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 ou sur www.archea.roissypaysdefrance.fr

LUDO-MÉDIATHÈQUE

« Dehors les mômes ! »

Enfin, les soirées jeux reprennent ! Pour les joueurs masqués de 18 à 98 ans. Un moment de détente et de rires pour combattre la sinistrose, le samedi 11 décembre de 20h à minuit. Gratuit, sur réservation.

Nouki et Tilutin au pays de Noël



Un ours en peluche et un lutin découvrent les pays des fées. Une aventure musicale contée par Laure Murillo et Julio Salazar (avec sa guitare) le samedi 18 décembre à 14h. Gratuit sur réservation.

Fermeture annuelle

La ludo-médiathèque est ouverte jusqu'au vendredi 24 décembre, puis fermée jusqu'au vendredi 31 décembre. Réouverture le mardi 4 janvier 2022. Pensez à faire vos provisions de lectures, de jeux et de vidéos avant Noël.

Pour mémoire, le passe sanitaire est obligatoire dès 12 ans, pour accéder à la ludo-médiathèque, ainsi que le masque.

» Ludo-médiathèque, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 47 40 43.
Courriel : ludomediatheque@mairiefosses.fr

NOUVEAU

Cours de salsa avec l'Ecam !

Venez découvrir la salsa cubaine tous les mercredis à Fosses avec Herminio, professeur cubain, et Carole dans la joie, la convivialité, le partage et la bonne humeur !

Ces cours sont assurés aussi pendant les vacances scolaires, sauf cas exceptionnels. Ils ont lieu à l'ancien Point Information Jeunesse, à côté du Cosec (avenue de la Haute-Grève).

Les mercredis : à 20h niveau débutant et à 21h niveau intermédiaire/avancé. Puis de 22h à 23h : danse libre.

Le cours d'essai est gratuit, venez tester !

» Informations au 06 30 63 54 36.

LET'S DANCE

Retour à la vie !



Let's Dance fait son grand retour à l'Espace Germinal, le samedi 20 novembre 2021 à 20h !

Et pour l'occasion, l'association vous propose une soirée inédite « Back to life ! » avec :

- un spectacle regroupant ses danseurs en herbe mais aussi des groupes invités venant de la région parisienne, puis
- une soirée dansante pour créer un moment convivial où la danse et la musique sont facteurs d'échange et de partage.

Entrée : 5 € par personne. Port du masque obligatoire dès 12 ans et passe sanitaire obligatoire.

» Let's Dance www.letsdance95.jimdofree.com et courriel : letsdance95470@gmail.com

PNR OISE PAYS DE FRANCE

Plantons le décor 2022

Le Parc naturel régional Oise Pays de France propose sa 3^e opération de commande groupée de végétaux. L'objectif est de favoriser les plantations de haies champêtres et de permettre la conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers et de légumes. Les commandes s'effectuent en ligne sur le site dédié, le 5 janvier 2022 au plus tard. Elles seront livrées le 29 janvier 2022 de 10h à 16h à la Maison du Parc à Orry-la-Ville en présence des producteurs fournisseurs qui pourront ainsi apporter des conseils de plantation et d'entretien.



EMMD

Concert de Noël

Le samedi 18 décembre à 15h à l'église sainte Thérèse, les élèves et professeurs de l'Ecole municipale de musique et danse (EMMD) vous espèrent nombreux à leur traditionnel concert de Noël. La chorale des enfants, l'ensemble intercommunal de flûtes, l'ensemble à cordes Marly/Fosses, entre autres, vous enchanteront sur tous les tons. Ce concert est gratuit mais le nombre de places est limité. La réservation est obligatoire, auprès de l'accueil de l'EMMD. L'accès à l'église se fera dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur à cette date.

» EMMD, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 47 35 40. Courriel : emmd@mairiefosses.fr

SENIORS

Les rendez-vous de l'UNRPA

La section locale de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA) organise son assemblée générale, à l'Espace Germinal, le mardi 30 novembre à 14h. Tous les membres à jour de leur cotisation sont conviés à cette réunion qui permettra aussi de discuter des projets de sorties et activités et se terminera par le pot de l'amitié.

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion, faites un tour au centre social Agora le samedi 4 décembre entre 9h et 12h ou entre 14h et 17h. L'équipe de bénévoles vous accueillera, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les personnes déjà adhérentes en 2021 devront apporter leur carte. Le traditionnel cadeau de fin d'année leur sera remis à cette occasion.

Ce sera aussi le moment de s'inscrire à la galette des rois et des reines qui aura lieu le 11 janvier 2022 à partir de 14h30 à l'Espace Germinal. On dégustera les galettes et on se dégourdira les gambettes, comme chaque année. Cet après-midi dansant et gourmand est réservé aux membres. Participation 2 € par personne.

Pour mémoire : on peut s'inscrire à l'UNRPA quel que soit son âge et profiter ainsi des animations, sorties et informations qu'elle propose.

» UNRPA Fosses. Tél. : 06 42 55 46 43 ou 06 80 55 52 96.

UNE FOSSATUSSIENNE PUBLIE

« Toute une histoire »

Patricia Pietri a commencé à écrire par jeu ! Les 25 mots d'une partie de Pictionary ont titillé son imagination et elle a écrit un premier récit qui les incluait tous. Elle y a pris goût et a publié sur son blog de courts textes à partir de 25 mots tirés au sort dans le dictionnaire puis qu'on lui envoyait. Au fil du temps, les récits se sont multipliés et les lecteurs et proches l'ont mise au défi : « Tu devrais publier ». Et c'est ainsi qu'est né l'ouvrage « Toute une histoire » qui en recèle en fait 182 : une pour chaque jour, du 1^{er} janvier au 30 juin. Et comme cette fossatussienne est pleine de créativité, elle a aussi illustré la couverture ! Le tome 2 est prévu pour bientôt !

» « Toute une histoire », Editions Le Lys Bleu, Paris, 24 € disponible en librairies sur commande et sur Amazon.



CENTRE SOCIAL AGORA

Fin d'année solidaire et conviviale au centre social



Sauvez 3 vies en 1 heure !

Le lundi 29 novembre, donnez votre sang au centre social Agora de 15h à 19h30. Prenez rendez-vous sur le site dédié mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Pour être sûr.e que vous pouvez donner, vous pourrez faire un test de quelques questions. Le don de sang est sûr et toute la procédure respecte les mesures sanitaires en vigueur. Bon à savoir : on peut donner même juste avant ou juste après un vaccin.

Noël solidaire

À partir du 1^{er} décembre, vous pouvez apporter des jouets en bon état au centre social. Ils seront redistribués au Secours Populaire qui les offrira à des enfants de familles en difficulté.

Séparation, si on en parlait ?

Parlons séparation, c'est le titre de la conférence du vendredi 3 décembre à 19h proposée par le REAAP. Elle sera le prélude à deux groupes de paroles qui auront lieu aussi au centre dans les deux semaines suivantes (sur inscription).

J'ai la mémoire qui chante

Une conférence-concert réservée aux seniors le jeudi 9 décembre à 14h30. Souvenirs, souvenirs...

Une sortie à Chantilly

Le centre social Agora vous emmène aux Grandes Écuries de Chantilly le samedi 18 décembre de 14h à 18h30 : visite des écuries et spectacle de Noël sous le dôme. Un grand moment de féerie ! Inscription à partir du 2 décembre. Nombre de places limité.

Une séance de fête

Cap sur le cinéma de l'Ysieux pour une séance spéciale Noël en famille le mercredi 22 décembre après-midi. Inscription à partir du 9 décembre. Nombre de places limité.

NB : Le passe sanitaire est obligatoire pour les sorties ou activités à l'extérieur du centre social Agora. Il convient de respecter la réglementation sanitaire en vigueur.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. 01 34 47 40 22. Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

SAMEDI 11 DÉC. (10h-20h)
DIMANCHE 12 DÉC. (11h-17h)
MASQUE OBLIGATOIRE

À l'Espace Germinal
Avenue du Mesnil
95470 Fosses

MARCHÉ DE NOËL

2021

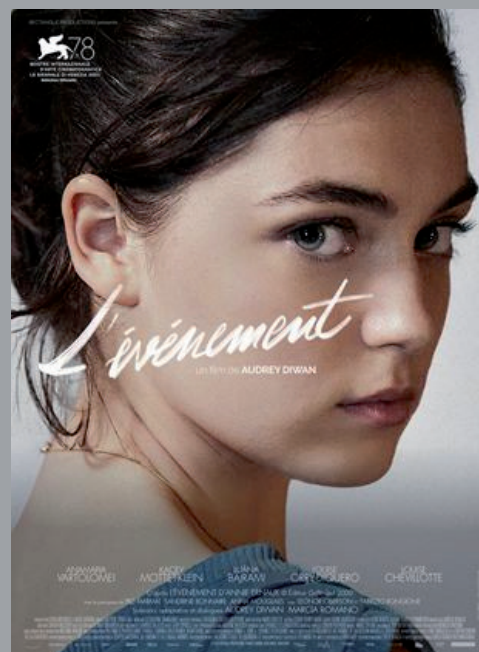
Expo au centre
social Agora
22-26 novembre

2021 FOSSES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



INTERVENTION THÉÂTRALE
"A tir d'Elles"
du collectif Sangs Mêlés
mercredi 24 novembre
19h30 au centre social Agora

CINÉ DÉBAT
"L'événement"
jeudi 25 novembre
20h au cinéma de l'Ysieux



CAFÉ DES RENCONTRES
vendredi 26 novembre
9h30 avec la juriste
et la psychologue du CIDFF*

*Centre d'information des droits
des femmes et des familles

Informations et réservations au centre social Agora
1 rue Fernand-Picquette - 95470 Fosses. Tél. : 01 34 47 40 22

Petit manuel de civilités illustrées

Nos petits efforts font la différence entre un espace public agréable et serein et un environnement dégradé qui peut générer agacements, lassitude, anxiété, conflits... et amendes ! Oui, ça prend parfois quelques minutes, mais on a tous à y gagner.

Ramasser les crottes de son chien

Parce que Parce que contrairement à ce qu'on dit, cela ne porte pas bonheur ! Et que ce n'est pas du bon engrais... Parce que marcher dedans, au mieux ça salit, au pire ça fait glisser et tomber ! Même dans l'herbe, on ramasse : vous-même pourriez marcher dedans au retour de votre balade ! Au pied des arbres ou dans les massifs fleuris des parcs, on n'oublie pas de ramasser les trésors de Médor : les jardiniers de la ville aimeraient s'en passer quand ils entretiennent les espaces verts. La crotte, fraîche ou sèche, dans la tondeuse ou sur les gants, ça n'est pas un cadeau.

Astuce : Avoir toujours un petit sac (plastique ou papier) dans sa poche pour sortir le chien. Et ne pas hésiter à s'en servir ! Médor sera tellement fier d'avoir un maître si bien éduqué.

Amende : 35 €

Apprivoiser les bornes

Enterrées ou aériennes, ces dispositifs accueillent nos ordures à toute heure dans le centre-ville. Encore faut-il bien les utiliser : introduire les déchets dedans et ne pas les laisser à côté. « *Oui, mais l'orifice de la borne est trop petit !* » Et si on changeait de perspective : c'est le sac qui est trop gros ! Avec des sacs de 50 litres, tout va bien. Les gros cartons, on les plie et on les écrase, ou on les découpe, et ça rentre !

Astuce : Inutile d'emboîter les emballages les uns dans les autres, ça ne sert à rien, ça empêche même les trieuses automatisées du centre de tri de les acheminer dans le bon circuit.

Amende : Tout ce qui est déposé autour des bornes est un dépôt sauvage : 114,06 €

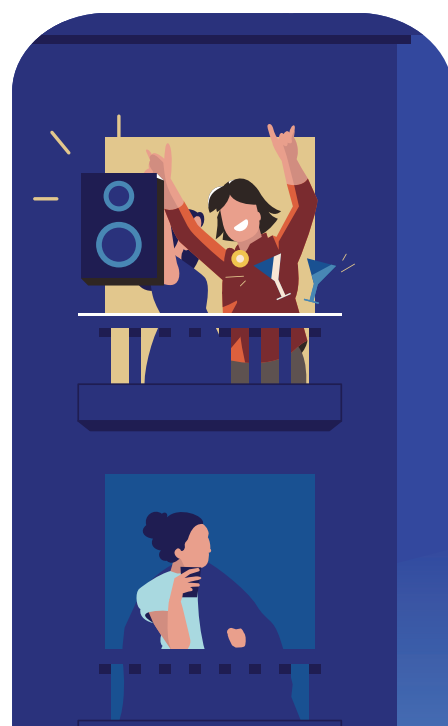
Epargner les oreilles de son entourage

Vous aimez Mozart, Beyoncé, Soprano, Justin Bieber ou Mireille Mathieu. Parfait ! Ecoutez-les autant que vous voulez, mais avec une modération sonore. Votre entourage n'a pas à profiter de votre musique. Encore moins du bruit de vos travaux intérieurs ou extérieurs. Il y a des décibels à ne pas dépasser et des horaires à respecter (voir sur le site de la ville page Tranquillité).

Astuce : prévenir ses voisins quand on organise un événement exceptionnel et peut-être bruyant, c'est de la courtoisie élémentaire. On s'entend mieux quand on s'entend mieux !

Amende : Tapage (nocturne ou diurne c'est pareil) : 68 €

» Site : www.ville-fosses95.fr/tranquillite



Respecter les dates et les lieux des collectes

Le canapé de Mémé qui vous sort par les yeux, il est encore plus laid sur le trottoir ! Attendez le bon jour et la bonne heure pour le sortir, au bon endroit : devant chez vous. La machine à laver déposée près des bornes d'apport enterrées ne va pas trouver preneur. Son retrait mobilise les services techniques qui pourraient faire autre chose pendant ce temps. En forêt ou dans les champs, le téléviseur abandonné va se dégrader et polluer, voire empoisonner la faune et la flore. La cafetière et l'ordinateur glissés dans le bac, ou le sac, d'ordures ménagères, seront incinérés et dégageront des substances toxiques, alors que des matériaux auraient pu être récupérés. Pour protéger notre descendance, et la planète, direction la déchèterie ! D'accord c'est de plus en plus complexe : verres, emballages et papiers, déchets verts, encombrants, DEEE... mais, entre nous, ça n'est pas si difficile que ça !

Astuces : Garder le calendrier du Sigidurs à portée de mains. Il vous explique tout : les dates et les horaires, les objets collectés, l'art et la manière de les présenter, les déchèteries, le réemploi... Sur le web aussi il prodigue ses conseils.

Amende : Dépôt sauvage 114,06 €

» Le Sigidurs est sur Facebook, Instagram et YouTube. Site : www.sigidurs.fr. Tél. : 0 800 735 736.

Bien se garer

Pour laisser le passage aux piétons, aux vélos, aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux poussettes, aux bennes à ordures, aux véhicules de secours et à votre propre voiture en cas d'urgence ! Se garer un peu plus loin sur une vraie place évite la contravention (et la marche entretient les articulations). Respecter les zones de stationnement limité : zone bleue, dépose-minute, places réservées aux PMR. Toutes ces zones sont créées pour faciliter la vie dans la ville : favoriser la fréquentation des commerces, sécuriser l'accès des enfants aux écoles, permettre aux PMR de se déplacer...

Astuce : se garer dans son garage (quand on en a un, bien sûr). Cela dégage de la place sur l'espace public et la voiture bénéficie d'une plus longue durée de vie, à l'abri des intempéries. Economies !

Amendes :

- arrêt sur une place PMR : 135 €
- arrêt ou stationnement gênant : 135 €
- défaut de disque ou dépassement de la durée en zone bleue : 35 €

Pour signaler une incivilité

Police municipale à l'hôtel de ville.

Tél. : 01 34 72 30 45. Courriel :

pfosses@mairiefosses.fr

Gendarmerie nationale : 01 34 72 10 20.

➔ Le mot de l' élu



Le lien avec les habitants est notre priorité. Ce qui nous importe, c'est le bien vivre-ensemble. Aussi, parfois, les mesures coercitives sont nécessaires quand le respect

n'est plus de mise sur le domaine public. Les agents de la ville travaillent chaque jour à rendre notre environnement propre, agréable et à faire respecter les droits et devoirs de chacun. La police municipale est un acteur incontournable : elle veille chaque jour à cet enjeu. Sa mission première, c'est le terrain, ce sont les patrouilles. C'est une police préventive, démocratique et partenariale : présence sur l'espace public, contact avec la population, sécurisation des passages piétons aux abords des écoles, surveillance de la circulation et du stationnement des véhicules... tant de missions qui facilitent le quotidien des uns... et qui parfois en chagrinent d'autres. Notre ville mérite que chacun apporte une petite pierre à un bel édifice, celui de la tranquillité publique ! C'est pourquoi, lorsque vous nous interpellez sur un problème concret, localisé, nous essayons de vous rencontrer sur place, parfois pour expliquer les limites à respecter, d'autres fois, pour trouver ensemble une solution : aménagement, action ponctuelle, communication ciblée. Elus, nous sommes à votre service pour améliorer le quotidien de tous : n'hésitez pas à nous contacter !

Gildas Quiquempois
conseiller municipal, délégué à la
gestion urbaine et citoyenne de
proximité et à la tranquillité publique



POINT JEUNES

Tirelire à canettes

Les jeunes ont profité des dernières vacances pour décorer un conteneur où ils peuvent déposer leurs canettes vides qui trouvent ainsi un nouvel avenir, écologique et solidaire.

Elles sont récupérées par le Marlyisien Christophe Le Navelan, un bénévole déjà très actif pour Les Bouchons d'Amour, maintenant ambassadeur de K'Net Partage. Ensuite, elles sont vendues à des entreprises qui utilisent l'aluminium pour leur production. Le produit de la vente revient à K'Net Partage qui depuis 15 ans (2006) œuvre pour promouvoir la valorisation des déchets recyclables et pour venir en aide aux enfants handicapés ou en situations vulnérables en France et à l'étranger.

Bon à savoir :

K'Net Partage met aussi à disposition des récupérateurs de canettes pour les commerces et entreprises. Jet Lag Food dans la galerie commerciale du centre Leclerc en a un pour sa clientèle. On espère que son exemple sera suivi par tous les restaurateurs rapides de la ville !

» K'Net Partage. Site : knetpartage.fr. Aussi sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.



CONCOURS DE DESSIN

La maison de ses rêves



→ Kaaveya pose fièrement avec son dessin primé et ses billets d'entrée.

Kaaveya Rajanathan, Fossatussienne de 7 ans, a remporté le concours de dessin organisé l'été dernier par l'agence Mon Bien Immobilier. Le thème de ce concours de dessin ouvert aux enfants de 6 à 10 ans était « La maison de mes rêves ». Le 10 septembre 2021, Gilles Ciccheler, le directeur de l'agence, a remis deux entrées pour le Parc Astérix à la jeune dessinatrice, une pour elle et l'autre pour l'adulte accompagnateur.

» Agence MBI, 37 avenue Henri-Barbusse. Tél. 01 34 31 33 50.

Futsal amical

Le mercredi 27 octobre, le service jeunesse de Roissy-en-France a invité ceux d'Ecouen, Fosses et Louvres à un tournoi amical de futsal (football en salle qui se joue par équipe de 5). Fosses était la seule à présenter une équipe féminine qui a joué six matchs contre les garçons. Pour les équipes

masculines de Fosses, les 11-14 ans ont terminé 2^e et l'équipe des 15-17 ans a remporté la finale !

» Point Jeunes, rue Fernand-Picquette (au rez-de-chaussé du gymnase Nelson-Mandela). Tél. : 01 34 72 45 49.



PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Le métier d'assistant.e maternel.le

Les services municipaux Petite enfance et Jeunesse ont organisé le samedi 23 octobre, une présentation du métier d'assistant maternel destinée plus particulièrement aux jeunes de Fosses. Sur une dizaine d'inscrits, sept jeunes femmes ont participé à cette réunion matinale. Après l'exposé, elles ont pu poser leurs questions

à Muriel Vincentelli, assistante maternelle à Fosses, et à Camille Fribolle, animatrice du Relais assistantes maternelles (Ram). Jeanick Solitude, adjointe au maire, déléguée à l'enfance et la petite enfance, et Camille Gicquelet, responsable du service jeunesse, sport et vie associative étaient également présentes.



En vert et contre tout harcèlement scolaire

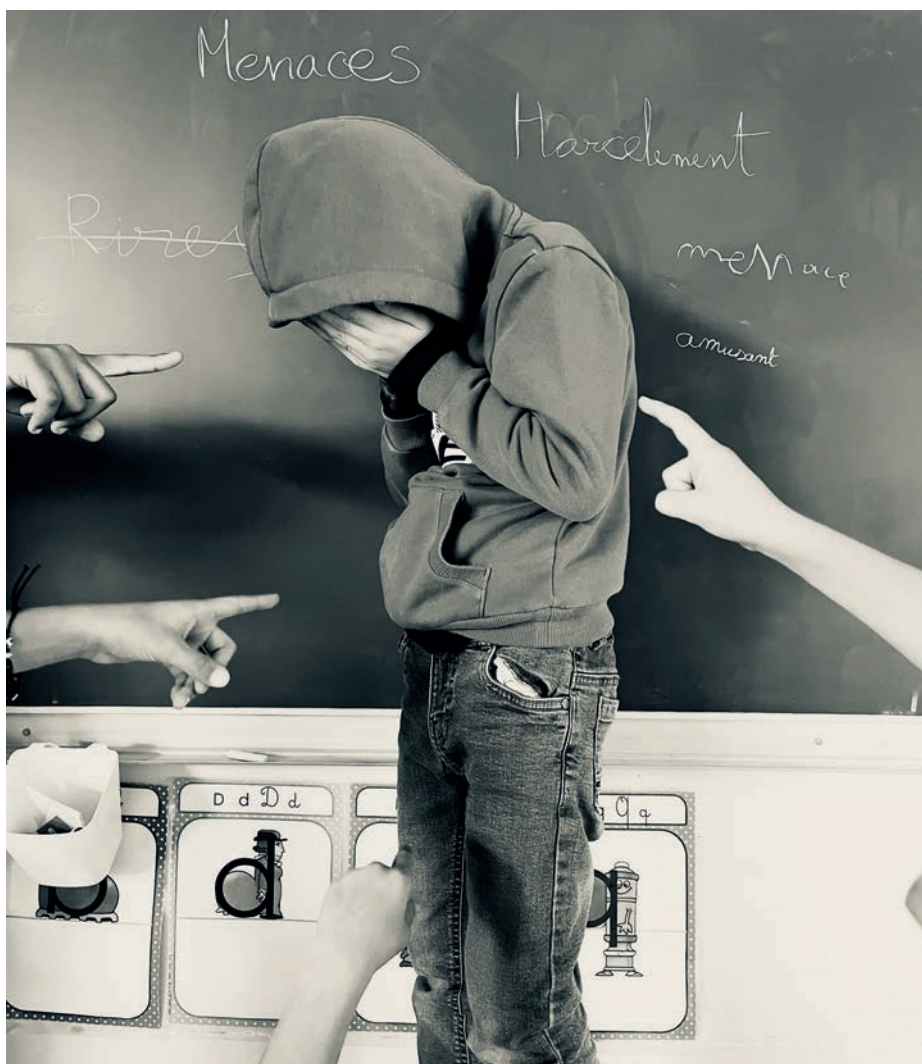
La journée nationale *Non au harcèlement scolaire*, instaurée en 2014, a lieu cette année le jeudi 18 novembre 2021. Chacun peut porter du vert ce jour-là pour s'associer à cette lutte.

Sensibiliser les élèves des écoles élémentaires au harcèlement, leur donner des outils pour l'éviter, le neutraliser, tel est l'objectif d'une action initiée cette année à l'école Henri-Barbusse.

Dès le mois de septembre, pour répondre aux questionnements d'élèves interpellés par l'actualité, un débat sur le harcèlement scolaire a été organisé à l'initiative de Cécile Angeneau, enseignante de CM1- CM2, et des animateurs du périscolaire. « *Nous avons constaté que les enfants étaient réceptifs et posaient beaucoup de questions. C'est pourquoi nous avons proposé de mettre en place un projet photo* » explique Johann Leflem, animateur passionné de photographie. Les écoliers ont ainsi conçu une collection de photos originales, prises dans le cadre de l'accueil du soir, pour illustrer, mettre en scène, le harcèlement et ses effets.

Elles sont exposées à l'accueil de l'hôtel de ville du 15 au 25 novembre 2021.

Bon à savoir : l'idée de porter un ruban ou un bracelet vert, symbole de son engagement pour lutter contre les violences à l'école, a été lancée en 2000 par le magazine Okapi destiné aux collégiens.



→ Une des photos réalisées lors des ateliers Non au harcèlement à l'école Henri-Barbusse. L'exposition est visible à l'accueil de la mairie jusqu'au 25 novembre 2021.



ÉCOLES PRIMAIRES

Les partenaires se concertent

Les partenaires locaux de l'école primaire, c'est-à-dire les directions des écoles maternelles et élémentaires, les services municipaux et élus chargés de ce secteur et les représentants de l'Education Nationale se réunissent régulièrement pour échanger et construire ensemble. La réunion du 14 octobre 2021 à la mairie (photo ci-contre) était l'occasion, entre autres sujets, de présenter l'avancée du Plan éducatif du territoire qui sera présenté aux parents d'élèves par la suite. Il était aussi question du projet de remise en place des études accompagnées au premier trimestre 2022 dans toutes les écoles élémentaires de Fosses. Le nouvel inspecteur de l'Education nationale du secteur, Eddy Maréchal, a tenu à féliciter les participants pour leur approche collective sur l'ensemble des sujets.

Festin

« germinalesque »



Les spectacles et ateliers de cette fin d'année nous emmènent explorer le puits, au son de l'électro égyptienne, à désobéir pour enrayer la mécanique du hasard. À bas les peurs et les préjugés, à nous de jouer !

CIRQUE

CIRQUE **E**volution

Le Puits

Cie Jupou

Vendredi 26 novembre à 20h30 - Tout public dès 9 ans - 55 min

Un lieu hors du temps et de l'espace, une paroi lisse de cinq mètres de haut, quatre personnages qui se rencontrent et vivent, au gré de leur solitude et de leurs rêveries... tous en quête d'un ailleurs, ils vont se chercher et s'organiser face à l'espace, à eux-mêmes et aux autres. Ensemble, ils ont des murailles personnelles et collectives à affronter, des édifices de peurs et d'illusions à sonder pour puiser en eux-mêmes le courage d'agir et le chemin de l'évasion.

Ce huis clos réaliste, symbolique et fantasmagorique de haute voltige est une création de 2020 qui aurait dû être présentée à Fosses l'an dernier.



© Raphaël Arnaud



DANSE

Itmahrag

Cie Olivier Dubois

Vendredi 3 décembre à 20h30 - Tout public dès 15 ans - 1 h 30

Le chorégraphe Olivier Dubois réside depuis de nombreuses années en Egypte. Il nous plonge avec ce spectacle dans le mahraganat, musique électro chaâbi, qui inonde le Moyen Orient. Des fêtes branchées aux mariages de quartier, le mahraganat est le corps et la voix d'une jeunesse égyptienne. Découvrez cinq performeurs et trois jeunes musiciens se jeter à corps perdus dans une danse incendiaire. Une pulsion de vie !



Espace Germinal - Avenue du Mesnil
BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24
Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr
Adhésion annuelle : 10 €

THÉÂTRE

Désobéir

Cie Les Cambrioleurs

Mardi 7 décembre à 20h30 - Tout public dès 12 ans - 1 h 20

Le pas guerrier, la tête haute, quatre jeunes femmes entrent en scène comme si elles partaient au combat. Entre fidélité et refus du poids de l'héritage, cette pièce sonde les rêves et les révoltes des jeunes femmes d'aujourd'hui. Comment elles empoignent la vie, dans un monde où il faut lutter pour tracer sa route. Quatre femmes de moins de 25 ans ont participé à l'élaboration du spectacle en apportant chacune sa propre histoire et, à travers elle, celle de ses parents.

ATELIER GERMI DISCOVERY



Tous issus de l'immigration !

Ensemble essayons de déconstruire les préjugés que nous avons face à l'immigration, au racisme. L'association SOS Racisme anime cet atelier. Mercredi 8 décembre à 15h. Nombre de places limité.



© Axelle de Russe

© Christophe Raynaud-de-Lage



THÉÂTRE

La Mécanique du Hasard

Théâtre du Phare / Olivier Letellier

Judi 16 décembre à 20h30 - En famille dès 8 ans - 1 h 00

Stanley Yelnats a le sentiment d'être maudit. Il a le chic pour se retrouver « *au mauvais endroit au mauvais moment* » ! Résultat : il creuse des trous, tous les jours, dans un camp de redressement pour adolescents au milieu du désert texan. Ça commence comme un western, mais bientôt ce sont des histoires familiales qu'il déterre...

Dans un espace aussi nu qu'une page blanche, le récit est porté par deux comédiens qui nous entraînent à travers les lieux et les époques en incarnant à peine les personnages. Une puissante histoire d'amitié entre ados sur fond de légende héréditaire.

ATELIER GERMI DISCOVERY



L'acteur, c'est celui qui joue !

Avec un des artistes de La Mécanique du Hasard, une série d'exercices ludiques et joyeux pour découvrir les outils de l'acteur et se mettre en jeu. Mercredi 15 décembre à 15h. Nombre de places limité.

BOULANGER DE FRANCE

Une autre charte pour la Maison Vasseur

Décidemment la Maison Vasseur attire les chartes de qualité ! Elle a récemment adhéré à celle du Boulanger de France. Cela signifie qu'elle façonne et cuit ses pains dans son fournil, avec maximum 18 g de sel par kg ; que toutes les viennoiseries marquées du sigle B sont pétries, façonnées et cuites dans son fournil, selon les pratiques traditionnelles de la boulangerie ; que toutes les pâtisseries boulangères, quiches, pizzas, sandwiches... marqués B sont fabriqués dans la boulangerie... et bien d'autres engagements, sur l'accueil, l'approvisionnement, la formation d'apprentis, le gaspillage alimentaire... En bref, il s'agit de « défendre la boulangerie artisanale face à toutes formes de boulangerie industrielle ». Tout ceci est soumis au contrôle régulier d'un cabinet d'expert indépendant.

» **Maison Vasseur, 23 av. Henri-Barbusse et 5 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 72 98 17. Courriel : maisonvasseur2021@gmail.com. Site : maisonvasseur.fr**



→ La boutique de la Maison Vasseur sur la place du 19-Mars-1962 (anciennement Les Mille Saveurs) arbore depuis peu sa nouvelle enseigne.

ASSOCIATION D'ENTREPRISES

La rentrée de l'AIGPF

Le vendredi 15 octobre, l'Association inter-entreprises de Gonesse et du Pays de France (AIGPF) réunissait ses membres pour un moment convivial à l'Espace Germinal. Une quarantaine de responsables d'entreprises étaient présents autour de son président Thierry Poignant pour reprendre contact après 18 mois de distanciation. « Nous avons échangé sur les évolutions dans le domaine économique dans l'est du Val d'Oise et sur les élections de la Chambre de commerce et d'industrie du Val d'Oise, ainsi que sur l'ouverture au mois de novembre d'un bureau de la CPME 95 à Roissy-en-France. Nous avons aussi mis en avant l'Apels, une association qui développe une école d'insertion par le sport à Garges-lès-Gonesse », résume Thierry Poignant.

» **AIGPF. Tél. : 06 71 99 19 80. Courriel : thierry.poignant@pbdcom.com**

CHARTES QUALITÉ

Trois artisans de Fosses distingués

Le garage Renault, la Maison Vasseur et la Boucherie du Plateau ont reçu le label Charte Qualité 2021 le 6 octobre dernier. Bravo à ces artisans fossatussiens attachés à améliorer leur accueil et leur savoir-faire.

Cette cérémonie, organisée par Roissy Pays de France en partenariat avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) d'Île-

de-France, met à l'honneur l'excellence de l'artisanat sur le territoire. Ce label est une reconnaissance du savoir-faire des artisans en terme de confiance, de performance et d'excellence. Elle a été décernée cette année à 43 entreprises de l'agglomération qui se sont engagées dans un parcours de formation et ont réussi un processus de certification proposé par les CMA.



→ Le garagiste Didier Catin 2^e à gauche, et le boucher Hassane El-Battar, posent fièrement avec leur diplôme de la Charte Qualité 2021. Ils sont encadrés par Jean-Louis Orain, président de la CMA95, à gauche et Jacqueline Haesinger à droite.



→ Morgane Vasseur reçoit son diplôme de la Charte Qualité, catégorie Confiance, à sa gauche, Jacqueline Haesinger, 1^{ère} adjointe au maire de Fosses qui participait à cette cérémonie.



→ Le président de l'AIGPF, Thierry Poignant, accueille les membres de l'association et les élus à l'Espace Germinal le 15 octobre. En rouge Jacqueline Haesinger, 1^{ère} adjointe au maire.

CADRE DE VIE

Trop de publicité nuit

Votre agent immobilier ou votre artisan vous demande d'afficher un panneau publicitaire sur votre portail, sur votre façade ou dans votre haie, avec d'éventuels avantages à la clé ? Rappelez-lui gentiment que ce type d'affichage n'embellit pas la ville et qu'il est interdit.

Un courrier du maire est envoyé ce mois-ci aux agences immobilières, entre autres entreprises, pour leur rappeler la réglementation. Il s'agit de stopper la surenchère de panonceaux, banderoles et autres dispositifs publicitaires qui nuit à notre cadre de vie. Cette pollution visuelle est envahissante et inutile à l'heure du numérique, des réseaux sociaux et des divers médias qui diffusent les messages publicitaires. Sans oublier le bouche-à-oreille qui est le meilleur outil de communication.



La publicité extérieure, c'est à dire visible d'une voie ouverte à la circulation publique, est régie par le chapitre 1^{er} du titre VIII du Livre V du code de l'Environnement. Elle est strictement encadrée : limitée à des supports pérennes et assujettie à la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) en ville comme à l'extérieur des zones urbanisées. À Fosses, elle est notamment interdite sur tout le territoire du village qui fait partie intégrante du Parc naturel régional Oise Pays de France.

Plan neige : chacun à son poste !

Depuis le 15 novembre, le Plan Neige est en place. Chacun est prêt à intervenir en cas d'épisode neigeux d'envergure. Et vous, connaissez-vous votre mission ?

Les stocks de sel et sable sont prêts, les équipes d'astreinte constituées pour pouvoir intervenir de jour comme de nuit, les engins révisés, que ce soient ceux de la commune ou de Jean-Luc Lionnet l'agriculteur de Fosses qui, lié par une convention avec la ville, intervient en cas de fortes chutes de neige.

En ce qui concerne la route départementale 922, elle est classée en niveau 1 d'intervention pour le département qui assure sa viabilité. Elle est surveillée en continu !

Les 37 bacs à sel et sable ont été remplis pour permettre aux riverains de saler la chaussée des petites voies non prioritaires.

N'oubliez pas que les trottoirs doivent être « libérés, délivrés... » de la neige et du verglas, comme des feuilles mortes, par les riverains. C'est là votre mission ! Vérifiez l'état de vos pelles et vos gants.



→ L'avenue de Beaumont fait partie des voies structurantes de Fosses, traitées en priorité lors d'épisodes neigeux.

» Mairie : 01 34 47 40 40 et www.ville-fosses95.fr

Colis gourmand des aînés

Distribué du 7 au 10 décembre de 14h à 16h30 au Bouquet d'automne.

Réservé aux Fossatussien.ne.s de 65 ans et plus inscrits sur la liste des bénéficiaires (voir *Fosses Mag* octobre novembre p. 14). Se présenter avec un masque, le passe sanitaire, une pièce d'identité et un justificatif de domicile à Fosses.

Mardi 7 décembre : Les personnes dont le nom de famille commence par A, B ou C.
Mercredi 8 : D à K
Jeudi 9 : L à O
Vendredi 10 : P à Z
» Bouquet d'automne : 01 34 72 72 72.

Carnet

Naissances

- Andy-Alaan MATROU 1^{er}, né le 14 septembre 2021
- Ishak FERHATI, né le 18 septembre 2021
- Clara DURAND, née le 7 octobre 2021
- Eden LERDU, né le 13 octobre 2021

Mariages

- Pélagie DRUESNES et Ousseydou NIOM, le 1^{er} octobre 2021
- Sylva CHÉRAL et Pascal GUILBAUX, le 9 octobre 2021
- Toufityr AMINE et Azar IJAZ, le 30 octobre 2021

Décès

- Joseph FERNANDEZ, le 14 octobre 2021

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Recensement citoyen à 16 ans

Chaque jeune Français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche se fait à la mairie de la commune de résidence. Il faut prendre rendez-vous.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il ou elle reçoit une attestation de recensement à conserver et présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour s'inscrire au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi à l'administration de les inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Ils pourront alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

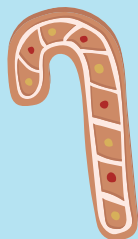
» Service Accueil-Affaires générales : 01 34 47 40 40 ou accueil.affairesgenerales.fosses@mairiefosses.fr

ÉLECTIONS 2022

Êtes-vous bien inscrit.e ?

Si vous vous êtes récemment installé.e à Fosses, ou même si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, vérifiez si vous êtes bien inscrit.e sur le bureau de vote dont dépend votre adresse. Il y a sept bureaux de vote à Fosses. Les listes électorales sont établies et mises à jour par l'Insee. Sur le site service-public.fr vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit.e et sur quel bureau de vote. Les formalités pour s'inscrire y sont aussi détaillées et peuvent se faire en ligne.
» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>





NÖEL AU PÔLE CULTUREL



15 décembre 2021
de 15h à 18h
place du 19-Mars-1962

**CHASSE AUX TRÉSORS, MUSIQUE
ET DANSE AVEC L'EMMD, ACTIVITÉS
MANUELLES, BOISSONS CHAUDES**



PASSE SANITAIRE
OBLIGATOIRE
SELON RÈGLES EN
VIGUEUR



18

L'ÉCHO DES POMPIERS

Attention au monoxyde de carbone !

Prendre conscience du risque, c'est déjà agir

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il peut être mortel en moins d'une heure selon la quantité présente. Le monoxyde de carbone se dégage des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Plus des trois quarts des intoxications ont lieu pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours.

Quelques conseils

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

» www.sdis95.fr ou le site inpes.santepubliquefrance.fr

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Saluons les bénévoles

Cette période de refroidissement des températures nous invite à rester sous nos couettes au chaud... ou au contraire à rassembler notre énergie et à penser à ceux qui sont dans le besoin !

Je souhaite saluer ici les bénévoles qui s'engagent pour faire de notre société une communauté bienveillante et chaleureuse : tous ceux et toutes celles qui consacrent une heure, une journée aux autres... Ces temps hivernaux nous rappellent combien il est essentiel de dépasser ses préoccupations personnelles pour réfléchir et agir collectivement : c'est ce que l'on appelle œuvrer pour l'intérêt général.

C'est la volonté constante de vos élus de gauche et socialistes et les actions ordinaires des agents territoriaux : vous rendre un service, un service public.

Investissez-vous dans les associations fossa-tussiennes : elles ont besoin de renfort et il y a de grandes chances que vous en tirerez du plaisir et ferez de belles rencontres. Contribuez, à votre mesure, à réchauffer le cœur de votre entourage, de vos proches comme de ceux que vous côtoyez.

À toutes et tous, bonnes fêtes de fin d'année.

Pour le groupe socialiste
Michel NUNG
Conseiller municipal délégué
aux filières courtes



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Tout va bien... mais pour qui ?

Depuis 2019, Fosses est classée en QRR « quartier de reconquête républicaine ». Pour la préfecture du 95, notre ville présente plusieurs facteurs de risques tels que la multiplication de rixes, l'opposition plus ou moins grave aux forces de l'ordre et de nombreuses incivilités en lien avec le trafic de stupéfiants qui alimentent le sentiment d'insécurité.

Après une accalmie relative liée aux mesures de confinement, nous constatons à nouveau un accroissement des violences, vols et cambriolages. Dans tout le secteur des bandes rivales se donnent rendez-vous à Fosses pour « en découdre » en toute impunité car ils savent que la police municipale est en sous-effectif (2 à 3 agents) et qu'ils ne seront pas inquiétés en l'absence de caméras. Pire, ces délinquants ont attaqué la gendarmerie au mortier d'artifice à deux reprises le 1^{er} avril et le 15 juillet.

Dans le Fosses Mag de mai, la majorité annonçait un budget 2021 de 452 600 € pour la tranquillité publique et 190 000 € pour la vidéoprotection. À ce jour, hormis 2 caméras installées en 2020, nous constatons peu d'avancement dans les travaux de déploiement de la vidéoprotection et la ville peine à recruter des agents pour la police municipale tant ce qui leur est proposé en équipements et rémunération est en deçà de ce qui se pratique.

Cette situation nous pousse à nous interroger si la tranquillité publique fait réellement partie des priorités de la majorité ?

Prenez soin de vous et de vos proches. Restons solidaires, bienveillants et unis.

A très vite !

Contactez vos élus :
info@unionpourfosses.fr



2021

MARCHÉ DE NOËL

À l'Espace Germinal

Avenue du Mesnil
95470 Fosses

SAMEDI 11 DÉCEMBRE (10h-20h)
DIMANCHE 12 DÉCEMBRE (11h-17h)
MASQUE OBLIGATOIRE